



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA FINANCIÈRE

SEPT 2018 - AOÛT 2019

QUELQUES CHIFFRES CLÉS



1,4 milliard €
de CA brut



10 sites
de production



4 800 collaborateurs



12 000 agriculteurs
et coopérateurs



180 points de collecte
de céréales



15 centres et stations
de recherche



Présence dans 13 pays



1 silo portuaire



9 plateformes logistiques

PRÉSENTATION DU GROUPE

Euralis est un groupe coopératif fondé en 1936 intervenant dans le domaine agricole, semencier et agroalimentaire.

Grâce aux efforts de ses adhérents et de ses collaborateurs depuis 80 ans, Euralis accompagne ses partenaires en leur permettant de concilier augmentation des volumes et amélioration permanente de la qualité.



NOTRE VISION

ÊTRE LE **PARTENAIRE PRÉFÉRÉ**
DES PROFESSIONNELS DE
L'AGRICULTURE ET DES MÉTIERS
DE BOUCHE.

NOTRE MISSION

ACCOMPAGNER
LES PROFESSIONNELS DE
L'AGRICULTURE ET DES MÉTIERS
DE BOUCHE AVEC UNE OFFRE
DE PRODUITS ET SERVICES
DIFFÉRENCIANTS.

En cohérence avec cette mission, nous nous engageons dans un projet d'excellence, orienté vers l'entière satisfaction de nos clients et partenaires, dans une organisation agile et transversale. Ce projet audacieux se structure en 3 ambitions auxquelles nous accordons la même priorité et le même degré d'exigence.

NOS AMBITIONS



**DÉLIVRER UNE
CROISSANCE
RENTABLE**

DIMENSION
ÉCONOMIQUE



**LIBÉRER
LE POTENTIEL
HUMAIN**

DIMENSION
SOCIALE



**AUGMENTER
LE REVENU
ADHÉRENTS**

DIMENSION
ADHÉRENT

NOS STRATÉGIES



COMPÉTITIVITÉ
RENFORCER NOTRE
COMPÉTITIVITÉ
SUR NOS MARCHÉS



INTERNATIONAL
SE DÉVELOPPER À
L'INTERNATIONAL GRÂCE
À DES MARQUES FORTES



INNOVATION
INNOVER POUR GAGNER
EN EFFICACITÉ POUR
NOS CLIENTS

NOS TRANSFORMATIONS



**ALIGNER LES
STRATÉGIES MÉTIERS
AVEC LE PROJET
DU GROUPE**



**DÉFINIR LES
RESPONSABILITÉS
ET LES NIVEAUX
D'AUTONOMIE**



**METTRE EN PLACE
DES PROCESSUS
COMMUNS ET
EFFICACES**

Ce projet se déploie dans un contexte de changement profond et rapide (forte volatilité des prix, enjeu de préservation de la ressource en eau, changement climatique, nouvelle politique agricole commune, exigences accrues des citoyens ...) qui recèle des menaces mais aussi des opportunités.

Une croissance rentable et durable du groupe coopératif, la libération du potentiel humain et l'augmentation du revenu des adhérents sur le long terme ne peuvent s'entreprendre sans une prise en compte forte des enjeux environnementaux et sociétaux, autrement dit une prise en compte de notre responsabilité sociétale (RSE).

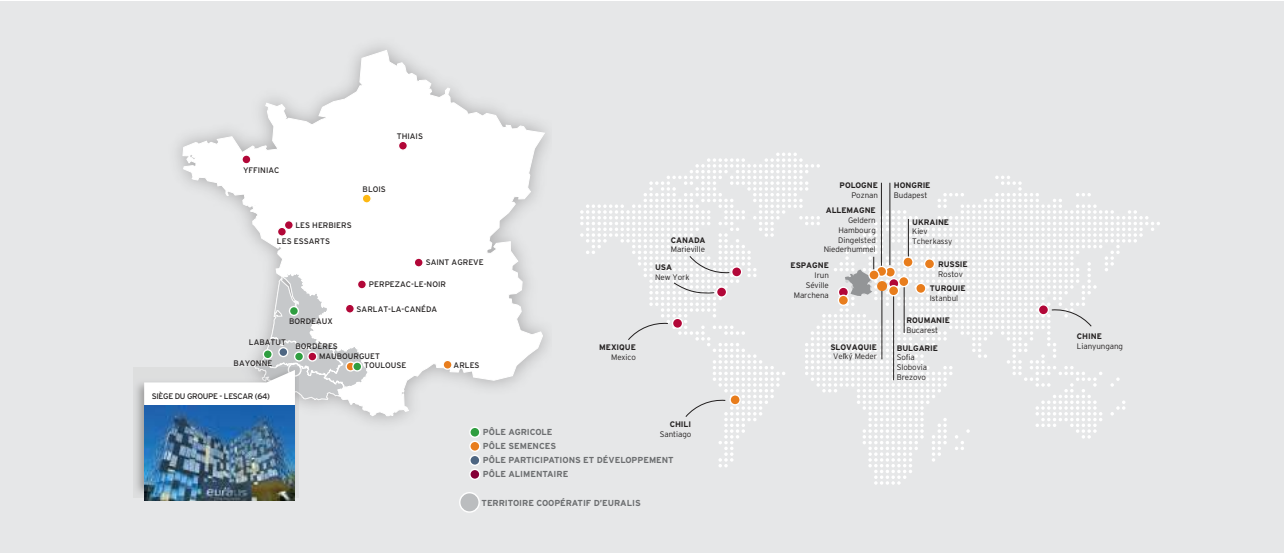
LES 6 VALEURS DE NOTRE GROUPE

ÊTRE LE PARTENAIRE PRÉFÉRÉ DES PROFESSIONNELS DE L'AGRICULTURE ET DES MÉTIERS DE BOUCHE



PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE

ANCRÉS DANS LE SUD-OUEST, NOUS RAYONNONS EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL



GOUVERNANCE

Les deux organes majeurs de direction du Groupe sont le Conseil d'Administration, élu par les représentants des 12 000 adhérents du Sud-Ouest, et le Comité Exécutif. Le couple Président/Directeur Général reste un élément structurant de la gouvernance coopérative.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

garant de la vision coopérative.

Il est composé de 24 administrateurs, tous agriculteurs. Leur rôle consiste à définir, en concertation avec le Comité Exécutif, les grandes orientations stratégiques d'Euralis, et à contrôler la concrétisation, sur le terrain, des décisions qu'ils ont validées.

Dans le cadre de la gouvernance, le Groupe coopératif s'est doté de 4 comités qui ont vocation à assister le Conseil d'Administration dans ses prises de décisions.

- **Le « Comité Audit Financier et des Comptes »** qui a pour principale mission, de s'assurer des bonnes pratiques du Groupe en matière de supervision et de contrôle de l'information comptable et financière.
- **Le « Comité d'Éthique »** qui veille au respect de la Charte Éthique et des valeurs du Groupe. Il est force de proposition sur les sujets d'éthique dans le Groupe.
- **Le « Comité d'Études Stratégiques »** qui supervise, analyse et formule les préconisations sur des sujets d'études fixés par le Président, dans le cadre des orientations stratégiques définies par le Conseil d'Administration.
- **Le « Comité des Nominations et des Rémunérations »** est force de proposition sur l'ensemble des sujets relatifs à la gouvernance et sur l'évolution des ressources humaines clés du Groupe.

LE COMITÉ EXÉCUTIF

qui impulse les stratégies qui favorisent la croissance rentable.

Le Comité Exécutif est composé des principaux dirigeants d'Euralis : DG Groupe, DGA Groupe, DAF Groupe, DSI groupe GDSC Pôle agricole, DG Pôle semences, DG Pôle Ateliers Culinaires.

Il définit les orientations stratégiques et mène à bien la conduite opérationnelle de la coopérative. Chargé de piloter, d'élaborer les plans à moyen terme et les budgets et d'en contrôler l'application, le Comité Exécutif travaille en étroite collaboration avec le Conseil d'Administration, et sous son contrôle.

LE COMITÉ D'ORIENTATION STRATÉGIQUE (COS)

Composé des membres du Comité Exécutif et d'une quarantaine de cadres dirigeants issus des équipes de direction des quatre Pôles et des Fonctions Groupe, il se réunit régulièrement aux périodes clés de la vie d'Euralis.

Grâce au COS, les principaux cadres dirigeants s'impliquent dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie d'Euralis.

LES FONCTIONS SIÈGE :

Basé à Lescar (64), le siège d'Euralis, comprend différentes directions : Direction des Ressources Humaines, Direction des Systèmes d'Information, Direction Financière, Secrétariat Général/Direction Juridique et Direction de la Communication. Le siège participe à la définition des stratégies d'Euralis sur le long terme, aux côtés du Comex. Il contribue à l'organisation efficace du Groupe, au quotidien et propose aux Activités Semences, Alimentaires et Agricoles une offre de services large et opérationnelle.

LES ACTIVITÉS :

Le Groupe est structuré autour de 4 Pôles, chacun des pôles est doté d'un conseil d'administration et d'un comité de direction.



Le Pôle Agricole regroupe les productions animales et végétales du Sud-Ouest, les activités de collecte et de commercialisation de céréales, l'accompagnement de la vigne au vin et 70 magasins Point Vert.

SES MÉTIERS

- Approvisionnement, collecte et commercialisation de céréales et d'oléagineux : 1,2 millions de tonnes commercialisées en 2018
- Accompagnement de la vigne au vin : 4500 clients ou coopérateurs accompagnés du suivi du vignoble à la mise en bouteilles en passant par l'élaboration du vin. Les 11 œnologues-conseils d'Euralis suivent 400 vignerons tout au long de ces étapes
- Conseils techniques via les conseillers d'exploitation et les techniciens filières
- Distribution agricole et grand public (jardinerie, animalerie...) 70 magasins du réseau POINT VERT
- Négocier de bovins

SES MARQUES



SES CLIENTS : les agriculteurs pour les produits et services d'agro-fourriture et les consommateurs pour les produits destinés au jardin, à l'équipement de la maison. Une offre de produits alimentaires régionaux est également proposée en circuits courts.

NOS CONCURRENTS : coopératives et négociants du sud-ouest pour les activités d'agro-fouritures, les grandes spécialisées en jardin pour l'activité Point Vert.



Le Pôle Ateliers Culinaires accompagne les professionnels des métiers de bouche. Il comprend les activités canards à foie gras et traiteur.

SES MÉTIERS

- Élevage et transformation de 5,4 millions de canards
- Recherche et développement de produits traiteur et canard
- Fabrication et distribution de produits élaborés
- Commercialisation de 44 000 Tonnes de produits alimentaires en France et à l'International

SES MARQUES



SES CLIENTS : a grande distribution pour les marques Montfort, Qualité traiteur et MDD. La restauration hors foyer et la gastronomie, les épiceries fines pour la marque Rougié. Les bouchers charcutiers traiteurs pour la marque Teyssier et Stalaven.

NOS CONCURRENTS : les principaux groupes agro-alimentaires (coopératives et structures indépendantes).



Le Pôle Semences maîtrise tous les métiers de la filière : recherche, production et commercialisation. Il se focalise sur 5 espèces majeures en Europe : maïs, tournesol, colza, soja et sorgho, pour être au plus près des marchés. Le pôle compte 3 zones de production gérées totalement en direct : le sud-ouest de la France, le sud de l'Espagne et l'Ukraine, au cœur des Tchernoziums, pour approvisionner l'Europe de l'Est. Cultivée sur plus de 4 millions d'hectares chaque année la marque Euralis Semences connaît une très forte dynamique de croissance sur ses marchés. En 5 ans les ventes de semences de tournesol ont doublé, les ventes de semences de maïs progressent sur l'année précédente de 19 %.

SES MÉTIERS

- Recherche et développement en génétique et biotechnologies végétales
- Production et commercialisation des semences de maïs, tournesol, colza, soja et sorgho



SES CLIENTS : les distributeurs de produits d'agro-fouritures (coopératives et négociants)

NOS CONCURRENTS : les groupes semenciers français et internationaux.



Les activités regroupées dans le Pôle Participations et Développement permettent à nos adhérents de diversifier leurs productions, de développer leurs exploitations et de leur garantir des revenus sécurisés.

SES MÉTIERS

- Nos partenariats avec Seretram et Soleal
- Notre filiale avec Sanders Euralis
- Notre participation dans la filière éthanol avec Océol
- Notre partenariat avec Ronsard et Fipso

SES MARQUES



NOTRE PÉRIMÈTRE :

- Développement d'activités réalisées en partenariat
- Gestion de nos participations minoritaires
- Pilotages de nos activités hors de notre territoire coopératif



Données sur l'exercice comptable



Données sur l'exercice comptable



RÉPARTITION DU CA

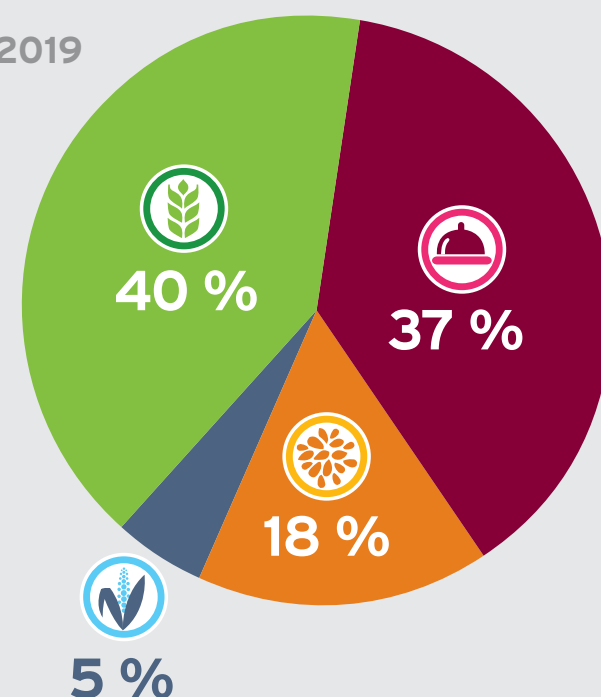
RÉSULTATS EXERCICE 2018-2019
ET RÉPARTITION DU CA
PAR PÔLE D'ACTIVITÉS
(EN %)

 **PÔLE
AGRICOLE**

 **PÔLE
ALIMENTAIRE**

 **PÔLE
SEMENCES**

 **PÔLE
PARTICIPATIONS
ET DÉVELOPPEMENT**



FAITS MARQUANTS

UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR ÊTRE PLUS PROCHE DES BESOINS DE NOS CLIENTS

Pour répondre aux enjeux forts du secteur, une nouvelle organisation des activités a été mise en place sous la forme de 3 grands plans de transformation : 1000 Energies sur le Pôle Agricole, création de 4 business units au sein du Pôle Ateliers Culinaires, projet Force sur le Pôle Semences. Ces plans répondent à la nécessité d'être plus proche des attentes de nos clients et devraient nous permettre de mieux promouvoir nos métiers, nos marques, nos produits et notre savoir-faire.

... ET MIEUX RÉPONDRE AUX ATTENTES SOCIÉTALES

Dans le cadre de ses plans, des actions spécifiques ont été développées pour mieux répondre aux besoins sociétaux. Les plus marquantes sont :

-  Renforcement des équipes de conseillers autour du bio pour permettre aux agriculteurs une totale réussite dans leur conversion : production conventionnelle => production bio.
-  Pour répondre à une attente forte d'une alimentation locale, tracée et durable, développement de l'activité circuits courts avec l'ouverture de nouveaux rayons dans les magasins Point Vert et création d'un magasin dédié dans l'agglomération bordelaise.
-  Renforcement de la prise en compte des enjeux de bien-être animal avec le lancement d'une filière foie gras label rouge et une autre production de foie gras frais excluant les traitements à base d'antibiotiques pour soigner les animaux.
-  Engagement fort dans la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires dans les exploitations agricoles, à travers l'engagement d'un groupe d'agriculteurs dans le projet de la ferme des 30 000, 30 000 fermes engagées dans le plan ecophyto 2 avec transition agro écologique.



TRAVAIL DE HIÉRARCHISATION DES ENJEUX

Comme toute entreprise, le groupe est soumis à une multiplicité d'enjeux à la fois en interne et en externe. La première étape de l'établissement de la déclaration de performance extra financière a été de hiérarchiser les enjeux en fonction de leur importance à la fois pour Euralis et pour ses parties prenantes.



Pour cela un groupe de travail RSE a été constitué avec des représentants clés de chacun des pôles, des représentants des fonctions transverses, deux membres du COMEX et trois administrateurs engagés sur le sujet de la RSE. Ce groupe a analysé l'ensemble de nos risques et les demandes de nos parties prenantes afin de dégager les enjeux les plus significatifs à la fois pour nous et pour nos parties prenantes.

L'analyse des risques faite chaque année par les différents pôles a servi de base à la réflexion. Les analyses ont été combinées et complétées par quelques opportunités.

Ensuite une cartographie des parties prenantes a été réalisée en associant risques et opportunités à ces parties prenantes.

L'ensemble de cette analyse a permis de faire ressortir un certain nombre de grands enjeux (à la fois risques et opportunités) : le groupe a alors travaillé collectivement à positionner ces enjeux sur un tableau ayant en abscisse l'importance de l'enjeu pour Euralis, et en ordonnée l'importance de l'enjeu pour les parties prenantes (Matrice de matérialité)

Sont ainsi apparus
6 enjeux cruciaux
et 5 enjeux majeurs
qui font la trame
de la DPEF.

Ces enjeux, rassemblés
dans la « matrice de
matérialité » (p. 11),
sont classifiés en :

ENJEUX CRUCIAUX

indissociables du
business model

ENJEUX MAJEURS

déterminants pour
la création de valeur

ENJEUX À SUIVRE

pouvant constituer,
soit un risque, soit
une opportunité

Il est à noter que si les « enjeux à suivre » sont mentionnés à la fin de ce rapport, ils ne font pas l'objet d'informations détaillées.

POTENTIEL HUMAIN, INNOVATION, COMPÉTITIVITÉ DURABLE, FERME DU FUTUR : LES FONDAMENTAUX DE LA DÉMARCHE RSE

Comme indiqué plus haut, Euralis a une stratégie basée sur la libération du potentiel humain de l'organisation, sur la capacité à innover pour répondre aux défis économiques, environnementaux et sociétaux, et sur un renforcement de la compétitivité à long terme sur ses marchés.

De plus, en 2015, le Pôle Agricole d'Euralis a lancé une réflexion ambitieuse sur ce que devrait être l'exploitation agricole de demain, en prenant en compte l'ensemble des enjeux environnementaux et sociétaux. Il en est ressorti 8 caractéristiques de ce que devrait être la « ferme du Futur ».

La démarche « ferme du futur » est donc un cadre qui permet, non seulement de consolider les actions et les bonnes pratiques déjà en vigueur mais aussi de franchir de nouvelles étapes en respectant nos valeurs et notre vision de la RSE.

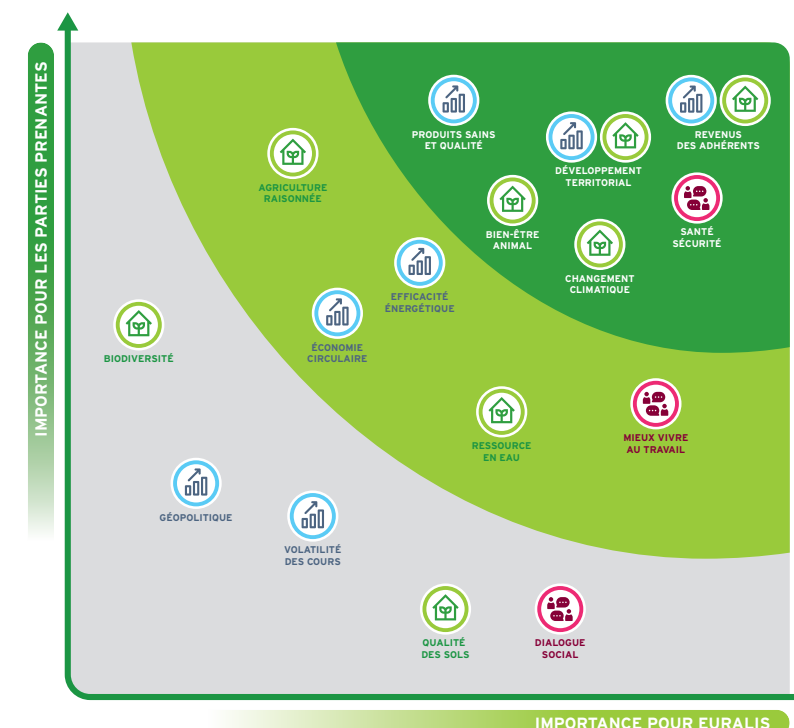
Potentiel Humain, Innovation, Compétitivité durable, Ferme du Futur sont donc les fondamentaux de la démarche RSE. Si l'innovation concerne tous les enjeux cruciaux et majeurs identifiés, les autres éléments de la stratégie correspondent mieux à certains des enjeux : c'est ce qui a été illustré à travers les pictogrammes dans la matrice de matérialité ci-dessous.



INNOVER POUR UN FUTUR SOUHAITABLE

La compétitivité durable de la coopérative et de ses adhérents suppose une démarche forte d'innovation, qu'elle soit technologique ou sociétale. Cette innovation se traduit de multiples façons pour accompagner les enjeux : de l'innovation technologique sur les process et les produits en agriculture comme dans les ateliers culinaires, de l'innovation sociétale pour des enjeux comme la santé et sécurité, le mieux vivre au travail, ou le développement territorial, mais aussi pour accompagner l'innovation technologique, sans oublier une composante importante de l'innovation qui est d'imaginer des nouveaux business models pour les activités du futur du groupe Euralis.

MATRICE DE MATÉRIALITÉ EURALIS



VERS LA FERME DU FUTUR

COMPÉTITIVITÉ DURABLE

LIBÉRER LE POTENTIEL HUMAIN



LA FERME DU FUTUR, UN CADRE STRUCTURANT POUR LA DÉMARCHE RSE

Les caractéristiques
de ce que doit être
la « ferme du futur »



- Adaptée au changement climatique
- Productrice d'énergie renouvelable
- Impact conscient et arbitré sur les écosystèmes
- Gestionnaire de l'espace et de l'eau
- Adaptée à une nouvelle demande sociétale et des besoins réels
- Avec des sources de revenus diversifiés et contractualisés
- Efficace économiquement
- Maillon indispensable de son territoire.

A partir de ces caractéristiques, il a été identifié des objectifs globaux à long terme pour cette « ferme du futur » qui vont guider les actions de l'ensemble des équipes d'Euralis travaillant sur l'amont pour les années à venir.

PROTECTION DES CULTURES	Viser le zéro phyto à l'horizon 2030
FERTILITÉ DES SOLS	Préserver le capital de taux de matière organique des sols
EAU	« Je stocke l'eau que je consomme ! »
PRODUCTION	Améliorer la performance technico-économique des ateliers
CONSOMMATION D'ÉNERGIES FOSSILES	Baisse du nombre d'unité/quintal en fertilisation - Réduction de la consommation liée à la traction (2 cv/ha maxi et réduction de la consommation de fioul)
PRODUCTION D'ÉNERGIE	Des exploitations et / ou des territoires à énergie positive
BIODIVERSITÉ	Organiser l'espace pour favoriser la biodiversité et augmentation du stockage CO2 de 50 %
BIEN-ÊTRE ANIMAL	Progresser de manière continue en matière de bien-être animal
PÉNIBILITÉ DU MÉTIER	Améliorer les conditions de travail des éleveurs en particulier
RÉMUNÉRATION	Viser à terme un minimum de 30 000 € de revenu/an et 5 % de valorisation de capital.

POLITIQUE RSE :

Euralis est depuis longtemps impliquée dans des démarches responsables : nouvelles formes d'agriculture, conditions de travail, ancrage territorial, gouvernance... Notre environnement économique et social nous offre l'opportunité d'afficher notre prise en compte des conséquences sociales et environnementales de nos activités. Le comité RSE d'EURALIS a ainsi identifié 11 enjeux prioritaires pour Euralis et ses parties prenantes, qui sont résumés en 8 thématiques ci-dessous.

ASSURER UN REVENU SATISFAISANT À NOS ADHÉRENTS

Assurer la viabilité économique des exploitations des adhérents sur le long terme : productions contractuelles, redistribution d'une partie des résultats financiers, solutions d'avenir développées dans le cadre de la « Ferme du futur ».

PROPOSER À NOS CLIENTS DES PRODUITS ALIMENTAIRES SAINS ET DE QUALITÉ

Fournir des produits sains pour la santé et qualitatifs aux consommateurs : certification et labellisation de nos produits, adhésion à des chartes exigeantes en matière de traçabilité et de qualité, accompagnement du développement de l'agriculture bio.

ALLER VERS UNE AGRICULTURE PLUS DURABLE ET PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

L'engagement : développer des pratiques agricoles les plus respectueuses possible de l'environnement et de la ressource en eau ; réduire et améliorer l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et biocides, les substituer et les distribuer de manière responsable ; optimiser les fonctionnements des exploitations et minimiser les intrants ; rechercher des variétés de cultures résistantes au stress hydrique et poursuivre les partenariats avec l'agence de l'eau pour développer les pratiques culturales et les couverts végétaux.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Créer de la valeur pour l'ensemble des parties prenantes des territoires sur lesquels nous sommes présents : création d'emploi, mécénat d'événements sportifs et culturels, développement d'outils au service du développement économique du territoire.

GARANTIR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS INTERNES ET EXTERNES DE LA COOPÉRATIVE

Assurer la santé et la sécurité de nos collaborateurs, agriculteurs adhérents ou clients, prestataires et sous-traitants : analyses des risques accidentels et chroniques , programme de prévention, visites comportementales de sécurité, étude ergonomique des postes de travail.

ÊTRE PROACTIF EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

S'inscrire dans une démarche : sobriété, efficacité, énergies renouvelables en matière d'énergie, minimiser les émissions de CO₂ dans toutes les activités, favoriser les circuits courts.

EXERCER SON ACTIVITÉ EN RESPECTANT LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

Faire appliquer les meilleures pratiques en matière de bien-être animal, dans le cadre de nos activités d'élevage, de production et de transformation : mise en place d'une charte avec des engagements spécifiques qui s'échelonnent entre 2020 et 2025,, contrôles internes et externes par des auditeurs indépendants, programmes de sensibilisation des équipes et plans d'amélioration.

FAVORISER LE MIEUX VIVRE AU TRAVAIL

Accompagner les collaborateurs au mieux dans un contexte très évolutif : formation, mobilité interne, rémunérations et intéressement, projet « réinvestir notre temps », lutte contre les discriminations.

A terme, notre politique RSE sera un levier de différenciation pour l'entreprise, elle permettra un engagement et une fidélité plus forte des parties prenantes et elle contribuera à la pérennité de l'entreprise.

COMPOSITION DU COMITÉ DE COORDINATION GROUPE RSE :

- 1 coordinateur Groupe
- 3 administrateurs
- 1 relais par pôle d'activité
- 3 relais services centraux (RH, communication et moyens généraux)
- réunion trimestrielle

MISSIONS DU COMITÉ DE COORDINATION :

- S'assurer du déploiement des engagements pris
- Challenger les métiers sur certains axes d'amélioration
- Permettre un benchmark entre les métiers
- Contribuer à l'élaboration du rapport annuel

ENJEUX CRUCIAUX : LES ENJEUX INDISSOCIABLES DU BUSINESS MODEL

REVENU DES ADHÉRENTS

Un des premiers enjeux de la coopérative, si ce n'est le premier, c'est d'assurer la viabilité économique sur le long terme des exploitations des adhérents dans un contexte environnemental et sociétal fortement évolutif.

Les actions sont développées à plusieurs niveaux, elles sont pilotées par l'équipe de direction du pôle agricole et les conseils d'administration du Groupe et du pôle agricole. A un niveau très concret sur le court terme :

- **La coopérative propose aux adhérents des productions contractuelles** qui sécurisent les débouchés et les revenus (maïs semences, légumes, volailles, palmipèdes, bovins...).
- **La coopérative distribue une partie de ses résultats financiers aux adhérents**, à la fois sous forme de distribution de ristournes et sous la forme de dividendes. En 10 ans, ce sont près de 20 M€ qui sont revenus aux adhérents, soit une moyenne de l'ordre de 2M€ par an !
- **A plus long terme, la coopérative prépare les solutions de demain pour ses adhérents** à travers le programme de « la ferme du futur ».

Pour le long terme, Euralis mène deux actions complémentaires :

- **Un travail sur 3 ans a été lancé en 2018 pour développer un outil permettant de mesurer à la parcelle le revenu disponible pour l'agriculteur** en fonction des paramètres d'exploitation et ainsi aider celui-ci à optimiser son revenu
- **La coopérative prépare les solutions de demain pour ses adhérents à travers le programme de la ferme du futur**

➔ **Conséquences si non maîtrise de l'enjeu : financier pour les adhérents et la coopérative.**



INDICATEUR CLÉ

**MONTANT ANNUEL
REDISTRIBUÉ AUX
ADHÉRENTS
2018/2019**

information validée
en AG début 2020

**POUR INFORMATION
2017/2018 =
2 107 K€**

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Que ce soit pour les collaborateurs, mais aussi pour les agriculteurs adhérents et clients, ses prestataires et ses sous-traitants, la coopérative se doit d'assurer la santé et la sécurité de toutes les personnes avec lesquelles elle travaille. Plus que jamais, la Sécurité est un axe prioritaire de notre coopérative (enjeux 2019-2020 du COMEX) qui est décliné au travers d'une politique de prévention sur chaque pôle et site. Cet enjeu est porté par les comités de direction de chacun des pôles.

Basée sur une approche préventive et participative, Euralis a poursuivi et renforcé son programme d'animation santé- sécurité sur le terrain au plus près des salariés et des intervenants afin de développer une culture sécurité au sein de l'entreprise et ainsi garantir un environnement de travail assurant la santé et la sécurité.

- **Renforcement des formations et de l'accueil Sécurité des collaborateurs**

Un total de 21123 heures de formation (+5000 heures Vs année civile 2017) pour 5286 stagiaires (+3000 stagiaires Vs année civile 2017) ont ainsi été déployées pour consolider les savoir-faire opérationnels en terme de sécurité.

D'autre part, l'accueil des collaborateurs a été renforcé au travers de la création de vidéo d'accueil pour les nouveaux arrivants et les saisonniers (Pôle Ateliers Culinaires, Pôle Semences) sur 2018-2019.

- **Responsabilisation et structuration de notre démarche**

Chacun des pôles de notre coopérative a décliné une politique globale Sécurité du Pôle qui énonce clairement les exigences en matière d'organisation et de responsabilités liées à la santé et sécurité. Des démarches structurées de progrès, allant jusqu'à la Certification OHSAS 18001 pour un site du Pôle Semences sont mises en œuvre pour structurer notre démarche.

Signe d'un engagement prioritaire pour le Groupe, 3 sites des Pôles Semences et Ateliers Culinaires ont consacré une journée entière autour d'ateliers thématiques sur la santé et la sécurité. C'est au total près de 1000 personnes qui ont ainsi participé à ces événements dont l'objectif était de sensibiliser et fédérer l'ensemble des équipes pour qu'elles soient plus actrices et responsables en matière de santé et de sécurité au travail.

- **Sensibilisation et adhésion des équipes**

Les Visites Comportementales de Sécurité permettent l'observation et l'échange autour des pratiques sécurité sur le terrain : elles encouragent les bonnes pratiques et l'évolution vers des comportements plus sûrs. C'est au total 2000 visites sur l'ensemble des pôles qui ont été réalisées sur 2018-2019.

- **Echauffements à la prise de poste**

Au sein des sites des Ateliers Culinaires, la poursuite des séances d'échauffements et étirements lors de la prise de poste permet de limiter les risques liés à la manutention manuelle et aux gestes répétitifs, facteurs de risques importants sur nos métiers.

- **Prévention du risque routier (PPRR)**

L'accident de la route étant un risque majeur pour l'ensemble des métiers d'Euralis, un plan transversal de prévention des risques routiers a été déployé : 560 de nos collaborateurs ont été formés par e-learning depuis le début de notre initiative.



➔ **Toutes ces actions, reconnues par les acteurs (voir encadré), ont permis d'améliorer les résultats sur l'axe sécurité sur les 5 dernières années. Néanmoins dans un contexte de transformations de nos organisations, nous enregistrons une dégradation sur le dernier exercice.**

Conséquences si non maîtrise de l'enjeu : humaine et image pour le Groupe.



**Témoignage
de Philippe Vaz,
membre du CHSCT de
l'usine de Maubourguet
et secrétaire de l'ICCSCT
du pôle Ateliers culinaires**

« Cet ensemble de rituels institués depuis quelques années (visites comportementales de sécurité, réunions quotidiennes de prise de poste, tournée mensuelle du CHSCT, Comité Sécurité) permet de faire bien circuler l'information et rendre conscient tous les collaborateurs de l'importance de la sécurité. Si l'on veut éviter les accidents, c'est tous ensemble qu'il faut agir. »



INDICATEUR CLÉ

**2018/2019
TAUX DE FRÉQUENCE
(23,49)
ET TAUX DE GRAVITÉ
(1,83)**

**POUR INFORMATION
EN 2017/2018
TF = 21,65
ET TG = 0,86**

NOURRIR AVEC DES PRODUITS SAINS ET DE QUALITÉ

Les attentes sociétales se renforcent et les consommateurs recherchent des produits sûrs au niveau sanitaire mais également des produits qui leur procurent du plaisir et contribuent à leur apporter une bonne santé. Cet enjeu est animé au sein de nos différents pôles d'activité. Depuis novembre 2018, Euralis a affirmé sa volonté de développer et proposer à ses clients des produits sains, bons et de qualité dont il soit fier et qui répondent aux attentes sociétales. Cet engagement se traduit par le renforcement de ses savoir-faire reconnus en capitalisant sur les origines, la naturalité, les signes officiels de qualité et le développement d'une orientation BIO.

La reconnaissance de la qualité des produits se fait à travers des signes officiels de qualité. Les différentes entités du Groupe Euralis s'attachent à maintenir et développer la reconnaissance de leurs produits soit par des certifications, soit par des labels.

En matière de céréales, les bonnes pratiques de collecte, stockage et commercialisation de céréales sont reconnues à travers les certifications CSA-GTP et GTP-Coceral.

L'adhésion à la Charte maïs classe A manifeste notre volonté de participer activement à une démarche de traçabilité et d'amélioration continue de la qualité physique et sanitaire du maïs. De plus, dans le cadre de la filière Gritz, a été mise en place une démarche de production de maïs garantissant l'identité préservée (IP). Enfin Euralis et Sojalim se sont engagées dans la charte Soja origine France sur la récolte 2018, dès la création de cette charte.

Dans le Pôle Ateliers Culinaires, 5 des 6 sites de production en France (fermeture de 2 sites en 2018) sont certifiés IFS (International Food Standard) niveau supérieur. Le dernier site passera son audit IFS en novembre 2019.

Dans le cadre de nos activités de conditionnement des vins, Euralis ambitionne de faire évoluer sa démarche HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point) pour les activités de filtration et de conditionnement des vins, vers une certification ISO 22000.

De nombreux sites sont agréés pour l'utilisation des signes de qualité viande de bœuf française (1 site), viande porc français (3 sites agréés), et IGP Sud-Ouest pour les palmipèdes gras et IGP Ardèche sur le jambon sec et les saucissons secs, et enfin Entreprise du Patrimoine du Vivant pour le site Teyssier localisé en Ardèche.

➔ **Conséquences si non maîtrise de l'enjeu : financier, image.**



Témoignage d'Olivier Ladevèze, agriculteur administrateur d'Euralis et Président d'Agribio Union

« Aujourd'hui le bio n'est plus un marché de niche, c'est une tendance forte. La consommation de produits bio a augmenté de 82 % en France en 5 ans... En tant que coopérative, nous avons des parts de marché à prendre et un vrai rôle d'accompagnement à jouer auprès de nos adhérents »



INDICATEUR CLÉ SUR L'EXERCICE 2018/2019



ATELIERS CULINAIRES

7,8 % PRODUITS SOUS SIGNE DE QUALITÉ (DONT 2,1 % SANS TRAITEMENT ANTIBIO, 1,5 % PRODUITS BIO)
sur l'ensemble de volumes Ateliers Culinaires



PÔLE SEMENCES
LE % DES HECTARES DE PRODUCTION DE SEMENCES BIO A QUADRUPLE EN UN AN (0,20 % À 0,97 %)



PÔLE AGRICOLE
% DE PRODUITS SOUS SIGNE DE QUALITÉ CSA-GTP, EN VOLUME 79,5%
% DE LA PRODUCTION BIO 7 350 HA soit 4,7 %, 168 060 volailles soit 3 % et 192 bovins soit 1 %

La demande sociétale est de plus en plus tournée vers le Bio, qui progresse en France à un rythme de 17% par an (Chiffre 2018- source www.agencebio.org). Euralis s'inscrit complètement dans cette évolution en accompagnant le développement de l'agriculture biologique et en proposant des produits alimentaires bio.

À CE JOUR, EURALIS COMPTE 286 ADHÉRENTS ENGAGÉS DANS LE BIO



7 350 HECTARES DE GRANDES CULTURES

(céréales et oléagineux - + 62 % en 3 ans)



767 HECTARES DE LÉGUMES

(+ 200 % en 3 ans)



192 BOVINS/AN

(+ 94 % en 2 ans)



168 060 VOLAILLES/AN

(lancement des premiers élevages en septembre 2018)



Témoignage de Laurent Lacombe, directeur général associé de MRS, gérant du restaurant d'entreprise d'Euralis à Lescar

« Pour MRS, animer le restaurant d'entreprise d'Euralis, c'est un partenariat gagnant-gagnant :

- MRS s'approvisionne auprès de la coopérative en produits de qualité en circuit court
- les collaborateurs d'Euralis peuvent manger les produits de la coopérative et de ses adhérents

Une avancée dans le sens du « Mieux manger , Mieux vivre » et de l'économie circulaire que nous allons déployer sur d'autres sites de MRS en Nouvelle Aquitaine et Occitanie »



Euralis est actionnaire historique d'Agribio Union, première union de coopératives Bio de France en production et commercialisation de céréales et d'oléo protéagineux. L'activité alimentaire a élaboré en 2018/2019 1,5 % de sa production en produits bio (salades, légumes...), pour les réseaux de distributeurs et ses marques propres.

Par ailleurs, l'activité semences propose également la vente de semences bio, avec une augmentation de 50% entre 2018 et 2019.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Sur le moyen et long terme, le changement climatique va bouleverser l'activité agricole et donc celle de la coopérative. Les engagements français de réduire drastiquement les émissions de CO₂ (facteur 4 en 2050) se traduisent par la montée en puissance d'une fiscalité carbone qui impose à toutes les activités économiques de travailler activement à la réduction de ses propres impacts. Mais, même s'il faut en minimiser l'importance en réduisant les émissions, le changement climatique est déjà une réalité : il y a un enjeu majeur pour les adhérents d'Euralis, c'est de pouvoir développer de nouvelles pratiques agricoles adaptées à un climat qui change très vite. Cet enjeu est porté par le Groupe et est décliné sur chacun des pôles d'activité.

De nombreuses actions liées aux autres enjeux permettent également à Euralis de réduire son impact sur le changement climatique, en réduisant ses émissions de CO₂ directes et indirectes. On peut ainsi citer les actions sur l'énergie et la mobilité durable ou les actions en matière d'économie circulaire. Les actions en matière d'agriculture raisonnée permettent aussi de réduire l'impact climatique, car dans les engrais tout comme dans les produits phytopharmaceutiques, il y a un « contenu carbone » important. La réduction de consommation d'engrais ou de produits phytopharmaceutiques correspond donc à une diminution d'impact carbone de l'activité agricole.

A côté de ces programmes qui ont entre autres pour résultat d'atténuer l'impact de la coopérative et de ses adhérents sur le changement climatique, Euralis mène des programmes pour aider les agriculteurs à s'adapter au changement climatique.

On peut ainsi citer les travaux sur les rotations des cultures (en incluant des cultures d'hiver comme les céréales à paille et le colza), ou le travail sur des variétés de maïs avec des cycles plus courts. Le développement des couverts végétaux, en plus de participer à la réduction de l'effet de serre en augmentant l'albedo du sol et en captant du CO₂, permettent de lutter contre l'érosion qui se renforce avec les épisodes pluvieux extrêmes caractéristiques du changement climatique.

Enfin les programmes de travail sur la modélisation de l'irrigation ont pour objectif d'aider les agriculteurs à utiliser le plus efficacement la ressource eau qui se raréfie dans un climat plus chaud.



→ Conséquences si non maîtrise de l'enjeu : environnementale, image.

BIEN-ÊTRE ANIMAL

En 2019, Euralis a initié une démarche de progrès sur le volet du BEA. Un groupe de travail composé de salariés, d'experts et d'agriculteurs collaborent à définir les principaux axes de travail tels que :

- le niveau d'engagement
- le timing de mise en place
- le dispositif de contrôle

Ce travail donnera lieu à la création d'une charte groupe sur le BEA courant 2020.

Euralis, en tant que coopérative agricole, considère que le respect de l'animal et l'absence de cruauté sont des critères d'éthique et de qualité intrinsèques à ses activités.

Euralis est concerné par la question du bien-être animal à 3 niveaux :

Dans le cadre de la production du foie gras, du fait du processus de sélection des palmipèdes (canards versus canettes), de la pratique de l'engraissement (480 exploitations), de l'activité d'abattage pour les canards au moment de la production de foie gras (abattoirs de Maubourguet et des Herbiers).



Dans le cadre de ses activités d'élevage, Euralis compte 210 éleveurs de volailles et 450 éleveurs de bovins dont les animaux sont pris en charge par des abattoirs partenaires. De plus Euralis est actionnaire de la Fipso (abattoir de porcs).

Dans le cadre des activités traiteur du Groupe, Euralis compte des abattoirs parmi ses fournisseurs.

En 2019, Euralis a commencé l'élaboration d'une charte de bien-être animal dont les caractéristiques sont les suivantes :

- des engagements forts avec des échéances précises (100 % de vidéosurveillance et audits tierce partie des abattoirs en 2021, 100 % des élevages permettant l'épanouissement des animaux comme dans un milieu naturel en 2025)
- des étapes intermédiaires qui couvrent tous les aspects du bien-être animal : alternative aux antibiotiques, cycle de lumière, parcours arborés...
- des critères de bien-être animal intégrés dans les grilles de suivi et de rémunération des agriculteurs
- des audits tierces parties et des indicateurs de suivi



→ Pour s'assurer du déploiement des conditions de bien-être animal au niveau des palmipèdes, Euralis et l'interprofession ont décidé la mise en place d'audits (PalmiG Confiance, l'interprofession CIFO) courant 2019.

Réalisés dans un premier temps par les techniciens Euralis responsables du suivi des élevages, ces audits sont ensuite validés par un organisme de contrôle tierce partie, selon des critères validés par les services vétérinaires en charge de la biosécurité et du bien-être animal.

A ce jour 100 % des audits sont engagés, et 33 % sont finalisés au niveau suivi interne. Les audits PalmiG Confiance par l'organisme de contrôle démarrent cette fin d'année 2019.

Sur les autres filières animales, la mise en place d'indicateurs de suivi est prévu sur 2020 se fera selon l'engagement de la charte groupe.

Conséquences si non maîtrise de l'enjeu : souffrance pour l'animal, image.



témoignage à venir

« Mint explitam qui ut ma sed quisquam, aut rae quisca ne verempe lignati busaectem sit, iunt voluptaqui aces eosapit aut denissunt reped millores min et officti qui que veritatatio maion nonsequatur sunt iduciam a sandandus.

Sit, corpori nimi, sit inis modit quostrupisto dit eos ad moluptatae incietus prat re aboriatu.

Dero tores as nihillu ptatur apienditio vel erit faccus »

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

L'activité de la coopérative est intimement liée à l'activité et à l'aménagement du territoire. Pour assurer sa pérennité, la coopérative se doit de créer de la valeur pour l'ensemble des parties prenantes du territoire, à commencer par les agriculteurs adhérents et clients. De plus, de l'insertion dans le territoire dépend pour grande partie l'acceptabilité de l'activité de la coopérative. Nous avons défini 3 territoires dans lesquels sont animés des commissions territoriales. Ces dernières traitent des thématiques suivantes dans chacun de nos bassins de vie : du sociétariat, de la vie coopérative, des relations institutionnelles locales, des offres et services, des projets collectifs locaux.

Le Groupe Euralis s'emploie à contribuer, sur tout le territoire dans lequel il est implanté, à conforter les dynamiques territoriales en matière de soutien aux plus défavorisés (personnes en situation de handicap, banques alimentaires).

Comme toute grande entreprise, le Groupe Euralis est mécène d'événements sportifs et culturels. A travers sa politique de partenariat, Euralis poursuit 3 objectifs :

- Etre au plus près de ses adhérents
- Partager les valeurs de courage et d'engagement du monde sportif
- Mettre en valeur l'intelligence collective des acteurs économiques et culturels du territoire.

Euralis est un employeur majeur dans ses territoires d'implantation. C'est le cas notamment autour du siège de Lescar et des sites industriels (Maubourguet, Yffiniac, Les Herbiers, Saint-Agrève, Sarlat, Mondonville), des entrepôts mais aussi avec les 70 magasins POINT VERT. Les échanges avec les structures locales d'emplois sont particulièrement denses.

A travers les emplois directs et indirects qu'il génère, le Groupe Euralis contribue clairement à l'activité économique des territoires. Mais la coopérative mène aussi des actions qui permettent le développement économique d'autres acteurs. On peut citer à titre d'exemple le trieur spécialisé d'Oloron Sainte-Marie qui permet aux éleveurs de nourrir leurs brebis avec du maïs répondant au cahier des charges Ossau-Iraty. On peut aussi citer Sojalim qui est un contrat alimentation pour les éleveurs, qui cultivent leur soja bio, le confient à Euralis qui le stocke, le transforme dans son usine de Vic de Bigorre et le rend sous forme de tourteaux à l'éleveur pour l'alimentation de ses bêtes.

Enfin, pour aider à maintenir et développer l'activité agricole, Euralis a mis en place l'offre de service « prestation de gestion des cultures » qui répond à la demande d'agriculteurs souhaitant se dégager de tout ou partie du pilotage quotidien de leur exploitation ou recherchant un accompagnement plus soutenu.

En 2018/2019, 110 agriculteurs sur les territoires des pays de l'Adour, du Piémont pyrénéen et de Toulouse ont eu recours à cette prestation et ce sont ainsi 4000 ha de grandes cultures (soit 20 % de plus que dans l'exercice précédent) qui ont été suivis par les techniciens spécialisés d'Euralis. Dans ce cadre, l'agriculteur est accompagné, mais reste maître de sa stratégie de production et de commercialisation.

Enfin les administrateurs de la coopérative s'impliquent dans l'animation des « bassins de vie ». Rassemblant trois à quatre fois par an un groupe d'une quinzaine d'agriculteurs, des réunions animées par un administrateur de la coopérative, accompagné d'un technicien, permettent des échanges avec les agriculteurs. Ceux-ci reçoivent les informations sur les derniers développements au sein de la coopérative, mais peuvent aussi faire remonter les informations voire proposer des projets concrets qui sont ensuite portés par la coopérative (trieur spécialisé d'Oloron Sainte Marie décrit plus haut).

➔ **Conséquences si non maitrise de l'enjeu : économique, aménagement du territoire, image.**



INDICATEUR CLÉ
2018/2019

4 000 HA
DE PRESTATION
GRANDE CULTURE
SOUVIS À AJUSTEMENT



Témoignage
de Jérôme et Vincent
Buffaumène,
exploitants agricoles
dans le Gers

« Nous payons ce service 50 €/ ha, auxquels s'ajoute un pourcentage versé à la coopérative, en cas de bénéfice. Mais pour la première fois nous ne sommes pas déficitaires comme chaque année sur cette activité. En outre, comme nous sommes plus disponibles, nous avons moins de pertes en vignes et plus de temps pour nos vies personnelles. C'est appréciable ! »

ENJEUX MAJEURS : DÉTERMINANTS POUR LA CRÉATION DE VALEUR

MIEUX VIVRE AU TRAVAIL

La première condition pour libérer le potentiel humain des collaborateurs de la coopérative est de leur permettre de mieux vivre au travail. Pour Euralis en 2018-2019, cela signifie les accompagner au mieux dans un contexte très évolutif car ils sont en première ligne dans les mutations de l'entreprise. Cet enjeu est porté par les équipes RH et l'ensemble des managers.

L'année 2018-2019 a été marquée par la transformation de nos organisations et par les changements de gouvernance.

L'organisation des Ateliers Culinaires a laissé la place à des Business Unit (BU) et à leurs marques, avec une grande autonomie. Ces BU ont des organisations complètes, adaptées à leurs marchés, comprenant les activités de production rattachées à chaque marque et la capacité à décider localement. Un accord de performance collective conclu pour adapter l'organisation aux nouvelles attentes des marchés a été signé avec les partenaires sociaux. Un accompagnement spécifique des collaborateurs concernés par un changement de contrat a été mis en place.

Le Pôle Agricole doit renforcer le lien privilégié qui existe avec l'agriculteur et faire donc évoluer les compétences et la posture de certains de ses spécialistes pour aller vers un nouveau métier de « conseiller d'exploitation ».

Le Pôle Semences doit continuer à s'adapter à la compétition mondiale, à l'évolution des marchés et des attentes des clients.

Des changements importants dans la gouvernance du groupe sont intervenus en début 2019 avec le départ du directeur général du groupe, le remplacement du directeur général du Pôle des Ateliers Culinaires et la réorganisation des fonctions groupe sous la direction du directeur général adjoint en charge du secrétariat général, des ressources humaines et des fonctions groupe.

Dans ce contexte, EURALIS a continué à développer et accompagner les managers et les collaborateurs dans une dynamique d'amélioration continue, à faire évoluer sa politique de rémunération, à promouvoir le projet « réinvestir notre temps » et à promouvoir la diversité et l'égalité des chances. Néanmoins, nous n'avons pas jugé opportun de lancer une enquête de satisfaction à destination des collaborateurs du fait de ces nombreuses évolutions d'organisation.

La mobilité interne permet de pourvoir à 39 % des postes en général, et à 63 % des postes pour ce qui concerne les managers : pour les managers, l'objectif cible reste 80 %.

A travers le Campus EURALIS, ce sont 50 200 heures de formation qui ont été suivies par 2631 salariés sur l'année 2018-2019, en légère hausse sur l'année 2018-2019.



En matière de rémunération, en dehors du Bilan de Rémunération Globale (BRG) que chaque collaborateur du groupe en France reçoit chaque année, les sujets marquants de l'année 2018/2019 sont :

- Le versement de la prime Macron à 80 % des collaborateurs d'Euralis. Suite à la proposition du gouvernement en décembre 2018 de soutenir le pouvoir d'achat des collaborateurs par la mise en place d'une prime non chargée et non imposée, Euralis a versé cette prime.
- Une protection sociale de bonne qualité pour tous, en France : depuis janvier 2018, le système de protection sociale, a été renforcé au niveau de la couverture familiale, avec la prise en charge du conjoint et l'amélioration des garanties dentaires.
- Des accords d'intéressement basés sur des critères de performance opérationnelle, au plus près du terrain : Les accords des Pôles Agricole, Semences et de la Holding ont été renégociés fin 2018 pour les 3 ans qui viennent. Celui du Pôle Ateliers Culinaires sera renégocié en 2019-2020.

Euralis a entamé depuis 2017 une accélération des initiatives autour du bien-vivre au travail, à travers le projet « Réinvestir notre temps ». Les étapes clefs de ce projet sont :

- Après les 3 accords signés en septembre 2017 (Temps de travail, Droit à la déconnexion, Télétravail), en novembre 2018, les Pôles Agricole et Semences et la holding ont signé des accords de temps de travail pour les populations horaires.
- Au 1^{er} juin 2019, l'accord conclu sur le compte épargne temps a été mis en œuvre.
- Fin 2017 a été lancée une enquête sur le bien vivre au travail avec l'accompagnement d'un cabinet spécialisé. En 2018 et 2019, le comité de pilotage Bien Vivre a exploité les résultats de cette enquête, identifié les axes d'amélioration et lancé des plans d'actions qui sont en cours de déploiement.
- En juin 2019, la seconde édition de la semaine de la Qualité de Vie au travail a été proposée aux collaborateurs de Lescar.

L'effectif d'Euralis est composé à 42,6 % de femmes, chiffre stable depuis trois ans. En attendant la publication au mois de mars 2020 pour tous les périmètres, comme le prévoit la réglementation, du nouvel index de mesure de l'égalité entre les hommes et femmes, il a pu déjà être constaté que, bien que des écarts de rémunération existent, les hommes et les femmes chez Euralis ont les mêmes chances d'avoir des augmentations ou des promotions. Des accords d'égalité femmes/hommes ont été signés sur tous les périmètres afin de surveiller l'évolution des écarts et inciter à mettre en place des mesures correctives.

Dans le cadre de son accord intergénérationnel, EURALIS continue à être attentif à attirer les jeunes et les moins jeunes. Ainsi, on a pu constater une augmentation sur la période 2018-2019, à la fois du nombre de jeunes de moins de 26 ans (7,7 % de l'effectif global), et de seniors de plus de 55 ans (17,6 % de l'effectif global).

Le Groupe Euralis a initié dès 2016 un projet de mise à jour et de communication autour de l'éthique sur l'ensemble de son périmètre France et International. A travers une charte éthique traduite dans l'ensemble des langues du groupe, Euralis s'est doté d'un véritable socle de références communes qui formalise les comportements à adopter au quotidien en matière d'éthique et intégrité des affaires, éthique et intégrité sur le lieu de travail et éthique et intégrité en tant qu'entreprise citoyenne. En 2018, le dispositif d'alerte, déjà existant, a été renforcé par un dispositif d'alerte externe via la plateforme Expolink.

A noter enfin les élections des représentants au Conseil Social et Economique (CSE) pour les Pôles Agricoles et Semences, et la holding au printemps 2019. L'élection du CSE du Pôle Ateliers Culinaires aura lieu à l'automne 2019.

 **Conséquences si non maîtrise de l'enjeu : social, image et financier.**

LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS CHEZ EURALIS

La lutte contre les discriminations chez Euralis se traduit par les actions suivantes :

- une politique de rémunération construite sur des critères objectifs de performance, potentiel et marché, accompagnée d'une formation des managers pour qu'ils comprennent et assimilent cette politique. Ces managers sont formés à travers des exercices d'attribution d'augmentations individuelles pendant la formation comprenant des cas de jeunes femmes de retour congé maternité.

Le suivi de la bonne application des règles est réalisé lors des processus de revue de rémunération. Les évolutions de rémunération font l'objet de statistiques, avec corrections des écarts si nécessaire.

- La mise en place de la charte éthique et du dispositif d'alerte externe (voir ci-contre) avec un volet spécifique dédié à l'égalité des chances. En cas d'observation de faits non éthiques (discrimination raciale, liée à un handicap, de genre, de religion, etc.), le collaborateur concerné ou un de ses collègues peut faire remonter la problématique via les outils prévus à cet effet, en tout anonymat s'il le désire. Le comité éthique sera saisi du dossier, diligentera une enquête, vérifiera les faits et traitera le signalement.
- De plus, il est prévu par Euralis de publier au début 2020 les indicateurs de l'index d'égalité hommes - femmes selon les obligations légales.
- Enfin, il est à noter que les collaborateurs d'Euralis en France représentent 42 nationalités différentes.

A noter qu'aucune alerte n'a été remontée sur l'exercice.

AGRICULTURE RAISONNÉE

La réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et des engrais est à la fois un enjeu environnemental et une demande sociétale forte. Cet enjeu est piloté par les équipes techniques, marketing et commerciales du pôle agricole.



Consciente que l'agriculture du futur utilisera globalement beaucoup moins d'intrants, que ce soit des produits phytopharmaceutiques ou des engrais, la coopérative Euralis travaille selon trois axes :

RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES ET PESTICIDES

L'indicateur de fréquence de traitement (IFT) comptabilise le nombre de doses homologuées de produits phytopharmaceutiques utilisées sur un hectare au cours d'une campagne. L'objectif est de réduire progressivement les IFT dans le temps, tout en préservant la qualité et la quantité des productions.

En 2018, Euralis a répondu à un appel à projet (plan Ecophyto v2 et projet national Agro-écologie) visant à favoriser la généralisation et l'optimisation des techniques agro écologiques, économes et performantes. Deux dossiers Euralis ont démarré sur la période 2018-2019 :

- En grandes cultures, un groupe de 12 agriculteurs, s'est mobilisé autour du groupe dénommé « EVADE » ou « groupe des 30 000 » pour des diagnostics de durabilité, l'identification des leviers de progrès, les visites d'essais, un état initial d'IFT et d'améliorations possibles.
- Dans la continuité du groupe « DEPHY », Euralis anime un groupe de viticulteurs pour la diminution des entrants phytopharmaceutiques notamment. En 2019, l'IFT en vigne n'a pas baissé car la pression maladie a été importante en 2018 en lien avec le contexte climatique. Mais les tendances sur le long terme (7 ans) sont encourageantes.

A côté de ces modifications de pratiques, il existe des solutions de lutte biologique. Depuis plusieurs années, Euralis intègre dans ses essais des solutions de lutte biologiques (biocides, biostimulants...), alternatives efficaces aux traitements chimiques. Sur les 3 années, entre 2017 et 2019 une augmentation significative du chiffre d'affaires des ventes de ces produits a été enregistrée : +100k€ sur 3 ans - tandis que, parallèlement, le chiffre d'affaires concernant les produits phytopharmaceutiques classiques a diminué sur la même période.



INDICATEUR CLÉ
2018/2019

% D'ATTEINTE
DE L'OBJECTIF
CEPP 2021 =
48 %

DISTRIBUER LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES DE MANIÈRE RESPONSABLE

Euralis est certifié pour l'exercice de ses activités de distribution et de conseil à l'utilisation de produits phyto-pharmaceutiques depuis juin 2015 par l'organisme Control Union accrédité COFRAC.

En 2018-2019, les équipes ont investi le sujet du « Taux de service » auprès des agriculteurs : c'est-à-dire « avoir les bons produits au bon moment en bonne quantité ». Cela a nécessité de réorganiser la logistique pour la distribution des produits phytopharmaceutiques (« service Prox-Agri »). L'enjeu est d'améliorer la sélection du produit, sa disponibilité et donc l'approche raisonnée pour un produit ciblé au plus juste.



OPTIMISER GLOBALEMENT LE FONCTIONNEMENT DES EXPLOITATIONS POUR MINIMISER LES INTRANTS

Grâce aux progrès des outils de localisation géographique par satellite, Euralis développe des outils qui permettent aux agriculteurs et viticulteurs d'analyser les besoins de leurs cultures et de piloter au plus juste les apports en engrais et produits phytopharmaceutiques dans leurs exploitations.

C'est le cas de FARMSTAR expert qui, en apportant l'azote au bon endroit, au bon moment et à la juste dose, permet de diminuer les risques de pollution de l'eau et améliore également le taux de protéine des céréales et donc leur valorisation. FARMSTAR est aujourd'hui utilisé en routine sur des cultures de blé et soja et est en test sur les cultures de maïs.

C'est aussi le cas d'OENOVIEW qui, avec l'aide d'images satellite et l'analyse des équipes agronomiques de l'ITV, permet aux viticulteurs de disposer d'indications précises pouvant ainsi améliorer la qualité du vin et la rentabilité de leurs parcelles. Le déploiement d'OENOVIEW a été fait sur 250 ha et auprès d'une dizaine de viticulteurs.

Encouragés par les résultats probants des dernières années, les équipes d'EURALIS poursuivent les travaux de développement de ces outils.

→ Conséquences si non maîtrise de l'enjeu : environnemental, financier pour les agriculteurs, image pour l'entreprise

DÉMARCHE DE HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE 3

La démarche HVE est une démarche progressive mise en place par les partenaires du Grenelle de l'environnement et définie dans le décret n°2011-694 du 20 juin 2011, la certification Haute Valeur Environnementale est construite autour de 4 thèmes : biodiversité, stratégie phytosanitaire, gestion de la fertilisation et de la ressource en eau.

La certification de troisième niveau atteste du respect, pour l'ensemble de l'exploitation agricole, des seuils de performance environnementale portant sur la biodiversité, la stratégie phytosanitaire, la gestion de la fertilisation et de la ressource en eau, mesurés soit par des indicateurs composites, soit par des indicateurs globaux. C'est une obligation de résultats. L'emploi de la mention « exploitation de haute valeur environnementale » est strictement réservé aux exploitations ayant obtenu cette certification de 3^e niveau.

Euralis accompagne 17 adhérents dans cette démarche vertueuse et 8 sont déjà certifiés HVE3.

LA TRADUCTION CONCRÈTE DES ACTIONS DANS LES CEPP

La loi 2017-348 a mis en place le dispositif innovant des Certificats d'Economie des Produits Phytopharmaceutiques (CEPP). Analogue au système des Certificat d'Economies d'Energie, les CEPP sont des obligations pour chaque entité commercialisant des produits phytopharmaceutiques (que l'on appelle un « obligé ») de contribuer chez ses clients à des réductions de consommation de produits phytopharmaceutiques. Chaque action spécifique de réduction correspond à un nombre de CEPP fixé par l'administration.

Pour Euralis, l'enjeu est de réaliser 105 834 CEPP pour Euralis Céréales et 83 077 CEPP pour Euralis Distribution (quotas fixés par l'administration).

Euralis s'engage dans la promotion des fiches d'actions donnant lieu à CEPP. Après avoir atteint un objectif de 60 415 CEPP en 2017, Euralis a globalement atteint un objectif de 90 254 CEPP en 2018. A noter qu'Euralis fait partie des 10% d'obligés qui ont effectivement réalisés les déclarations de CEPP.

Pour les années à venir, deux éléments laissent entrevoir des difficultés à atteindre l'objectif final : Une insuffisance de fiches actions validées par le ministère permettant de cumuler des CEPP et l'évolution réglementaire liée à la loi EGalim de 2018 qui sépare les activités de vente et de conseil sur les produits phytopharmaceutiques

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET MOBILITÉ DURABLE

L'augmentation régulière des coûts de l'énergie fait de l'efficacité énergétique de la coopérative une condition indispensable de la compétitivité à long terme. La démarche d'Euralis se déploie selon les 3 axes de la stratégie Negawatt : réduction de la consommation à la base, efficacité de l'utilisation de l'énergie, utilisation et production d'énergies renouvelables. Cette démarche s'applique en particulier à la mobilité qui, intégrant à la fois les enjeux énergétiques et climatiques, peut être un facteur de différenciation. Cet enjeu est principalement animé par les directions industrielles, transport et parc automobile accompagnées par un acheteur leader.

En matière d'efficacité énergétique, l'action menée sur les séchoirs à maïs avec l'appui technique de la société OPTINERGIE (voir encadré) tant dans le Pôle Agricole que dans le Pôle Semences, a permis des réductions très sensibles la facture énergétique. En plus de l'obtention de la certification ISO 50 001 de ses 14 silos, le Pôle Agricole a vu sa facture énergétique réduite de 300k€ sur 24 mois. De même dans le pôle semences, grâce à la mise en place de variateurs de vitesse, les consommations énergétiques de 2 séchoirs ont été réduites de 14 % pour l'électricité et de 7 % pour le gaz.

En 2018-2019, plusieurs actions pour optimiser l'exploitation des installations ont été menées auprès du personnel EURALIS : formation du personnel opérationnel et mise en place de routine d'exploitation pour une meilleure maîtrise de la performance énergétiques des équipements.

La politique d'approvisionnement en énergie a évolué sur la période 2018-2019 : une négociation avec des producteurs d'énergies renouvelables a conduit en septembre 2019 à contractualiser 20 % de l'énergie électrique achetée par Euralis sous forme d'énergie renouvelable.



Témoignage de Lionel Barbé, gérant d'OPTINERGIE

« Je suis très satisfait de la relation de confiance qui s'est établie entre Euralis et notre équipe : nous faisons vraiment partie de l'équipe énergie d'Euralis, ce qui est facilité par la proximité physique. À travers les conseils et la formation, nous contribuons à la montée en compétence et en autonomie des équipes d'Euralis. Il reste toutefois du chemin à faire : Euralis a tout intérêt à développer un programme ambitieux dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables pour être aux standards des meilleurs de la profession. »



INDICATEURS CLÉ 2018/2019

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE GLOBALE DU GROUPE EN MWH :

PROPANE

2019 8 369 2018 11 086

GAZ NATUREL

2019 89 257 2018 102 788

ÉLECTRICITÉ AVEC LE PÉRIMÈTRE AGRI BIO UNION

2019 80 787 2018 91 043

PÉRIMÈTRE EURALIS FRANCE



Le transport est à la fois un des gros postes budgétaires et une source importante d'émissions de CO₂ : les différentes entités du groupe EURALIS s'emploient donc au quotidien à optimiser les transports afin de limiter les consommations de carburants fossiles et réduire l'impact climatique de l'activité de l'entreprise.

- **Opérationnelle depuis 2011, la mutualisation des points de collectes entre coopératives du Sud-Ouest permet de minimiser les transports liés à la collecte :** chaque point de collecte livre le séchoir le plus proche, quelle que soit la coopérative d'appartenance. Pour renforcer cette mutualisation, à compter de la récolte 2019, une prime logistique est proposée aux agriculteurs pour qu'ils livrent leur collecte au silo de séchage/stockage de proximité.
- **La politique automobile d'Euralis mise en place en 2014 a permis de réduire de 15 % l'émission moyenne par véhicule.** Euralis entend poursuivre cette action en sélectionnant les véhicules les moins polluants adaptés aux besoins. Le groupe EURALIS a réalisé un diagnostic mobilité visant les déplacements de ses collaborateurs. Il servira de base pour élaborer un plan d'actions d'optimisation et à la réalisation des plans de mobilité des sites concernés.
- **L'utilisation des transports alternatifs (ferroviaire et maritime) est un objectif** pour le Pôle Agricole et dans une moindre mesure pour le Pôle Semences.
- **Les salariés aussi s'impliquent dans le transport alternatif.** EURALIS lauréat en 2017 du challenge de la mobilité de l'ADEME sur l'agglomération paloise, se voit récompensée une fois encore avec le titre « d'Entreprise Exemplaïre 2018 » suite à sa victoire pour la deuxième année consécutive. Depuis juin 2018, l'outil de covoiturage KLAXIT aide les collaborateurs du site de Lescar à covoiturer.

En matière d'énergies renouvelables, la plus grosse contribution d'Euralis est la fourniture de 207 000 t de maïs à l'unité de production de bio éthanol située sur le bassin industriel de Lacq.

Des actions sont en cours de développement autour de la méthanisation, et de la production d'énergie photovoltaïque sur les élevages agricoles.



Conséquences si non maîtrise de l'enjeu :
environnemental, économique, image.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'optimisation de l'utilisation des matières (réduction de la consommation à la source, augmentation de la durée de vie des équipements, recyclage des matières) doit progressivement devenir la norme dans l'activité de la coopérative. De par son métier, la coopérative se doit d'être particulièrement attentive au gaspillage alimentaire et promouvoir les circuits courts. Cet enjeu est piloté par les pôles d'activité.

Le tri, le recyclage et la valorisation matière ou énergétique des déchets et coproduits de nos sites industriels font partie des pratiques courantes des équipes d'Euralis. Sur la période 2018-2019, ce sont plus de 98% des déchets qui ont été valorisés, avec une amélioration sensible pour les Ateliers Culinaires, grâce à un prestataire plus performant.

Les efforts ont été maintenus pour chercher de nouvelles filières permettant la valorisation complète des déchets en dégageant le maximum de valeur de ces déchets et coproduits (privilégier la valorisation matière à la valorisation énergétique, optimiser la valorisation énergétique...).

Pour ce qui concerne les déchets dangereux, ils font l'objet d'une attention particulière avec des filières dédiées : depuis plus de 12 ans, Euralis participe aux collectes de déchets phytopharmaceutiques organisées par ADIVALOR dans le Sud-Ouest. En 2018-2019, Euralis a procédé à des collectes de déchets phytopharmaceutiques en continu, grâce à la mise en place de bennes sur site. Les emballages vides des produits œnologiques ont été collectés de la même manière, en 2019. Ce nouveau mode de collecte permet de ségréguer les déchets, limiter les impacts potentiels de pollutions diffuses (ruissellement d'eau) et limiter la pollution visuelle sur le parking des magasins.

De plus, en compléments des 4 magasins d'usine des Ateliers Culinaires, en 2013, pour promouvoir les circuits courts, la coopérative a lancé le concept de « Table des Producteurs » qui permet de proposer aux clients de certains magasins Point Vert des produits alimentaires en circuit court issus des exploitations agricoles locales. Ce sont près de 500 producteurs/éleveurs qui ont ainsi valorisé leur savoir-faire et leur production grâce au support apporté par 70 magasins du réseau Point Vert. Sur la période 2018-2019, l'activité Table des Producteurs a connu une croissance de 10% avec un CA de 7,5 M€ HT.

En 2019, l'activité Table des Producteurs, avec l'ouverture d'un magasin dédié sur le territoire Nord-Aquitaine (Magasin De Sainte-Eulalie), et le déploiement de corners dans le réseau des magasins Point Vert, devrait enregistrer une croissance de son chiffre d'affaires.



Témoignage de
Patrick Prouteau et Hubert Pelé,
Les Restos du cœur - Saint-Brieuc

« Depuis plus de 30 ans, Stalaven (Groupe Euralis) fait profiter les Restos du Cœur de ses invendus de produits frais et diversifiés : salades traiteur, plats cuisinés, pâtisseries salées. Nous apprécions une organisation qui nous permet de venir chercher, toute l'année, nous même les produits dans l'usine en autonomie et en toute sécurité. Le plus des produits Stalaven pour nos familles accueillies, c'est que ce sont des produits très recherchés, frais et faciles à cuisiner. »



INDICATEURS CLÉ
2018/2019

TAUX DE VALORISATION
DES DECHETS
ET CO PRODUITS :

98 %

CHIFFRE D'AFFAIRES
DE LA TABLE DES
PRODUCTEURS :

7,5 M€

POUR INFORMATION
2017/2018

TAUX DE VALORISATION
DES DECHETS ET CO
PRODUITS > 95 % CA
DE LA TABLE DES
PRODUCTEURS 6,8 M€



Enfin, de par son positionnement (proximité, ancrage local, etc.) et sa mission de nourrir les hommes et les femmes, le Pôle Ateliers Culinaires s'est engagé dans la lutte contre le gaspillage alimentaire en travaillant à la fois sur les processus de production afin de limiter les destructions de produits non conformes, de l'achat des matières premières à la distribution de nos produits, mais aussi en privilégiant le don alimentaire dans la gestion des excédents ou invendus et développant le partenariat avec les associations d'aide alimentaire telles que les Banques Alimentaires, les Restos du Cœur ou Secours Populaire. Sur le 2018-2019 au total près de 57 Tonnes de denrées alimentaires ont été données aux associations avec une majorité de produits traiteur (produits frais).

RESSOURCE EN EAU

L'activité agricole ne se conçoit pas sans une maîtrise de la ressource en eau. Dans une période de changement climatique rapide, la préservation et la gestion de la ressource en eau sont des enjeux forts pour la coopérative.

L'enjeu pour Euralis et ses adhérents est de trouver des solutions permettant de réduire la dépendance quantitative à la ressource en eau, mais aussi de développer des pratiques agricoles et industrielles qui minimisent les impacts sur les eaux souterraines et préservent durablement la ressource en eau potable (voir aussi l'enjeu 2.2 Agriculture Raisonnée). Cet enjeu est piloté par les pôles d'activité.

L'Agence de l'Eau Adour-Garonne et Euralis travaillent depuis de nombreuses années dans le cadre d'un partenariat pluriannuel, qui historiquement a été le premier de ce type entre une coopérative et une Agence de l'Eau en France.

Ils s'associent dans la mise en œuvre de mesures techniques et financières pour inciter les agriculteurs à limiter les intrants afin de minimiser les impacts sur les eaux souterraines et préserver durablement la ressource en eau potable. La période 2018-2019 a vu la finalisation du programme d'action 2014-2018 et le démarrage du programme d'actions 2019-2024 de l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Les principaux travaux de recherche menés dans le cadre des ces programmes d'action sont :

- **En viticulture, des travaux de recherche pour réaliser des économies d'eau à la plantation,**
- **En grandes cultures, des travaux sur les bénéfices des couverts végétaux adaptés et le développement des intercultures et couverts végétaux,** permettant indirectement une optimisation de l'utilisation des herbicides, des associations de cultures du type maïs-soja ou maïs-légumineuses par exemple. Des expérimentations et essais chez des agriculteurs permettent de travailler sur l'autonomie protéiques des élevages, des projets de fertilisation bio chez les agriculteurs, des essais et formations sur le bénéfice de la préservation de la qualité des sols pour la réduction du machinisme et du travail mécanique des sols, mise au point et développement à grande échelle de cultures de diversification nécessitant moins d'eau.

Enfin, depuis plusieurs années EURALIS est fortement engagé dans la recherche de nouvelles semences plus résistantes au stress hydrique et donc adaptées aux nouvelles conditions générées par le changement climatique. Chaque nouvelle semence est ainsi testée à la fois sur la zone ouest de l'Europe (à fort potentiel) et sur la zone est de l'Europe (stress hydrique). En complément, des travaux sont en cours pour mettre en évidence l'interaction entre la génétique et l'environnement (Projet SHAMAN 2019-2021).

Au niveau des activités des Ateliers Culinaires de EURALIS, des difficultés économiques ont contraint le groupe à la fermeture de certains sites et à une réorganisation des installations de production. Aussi, les indicateurs définis en 2018 pour suivre les consommations brutes d'eau -et donc surveiller les prélèvements d'eau - ne sont plus pertinents pour l'exercice 2018-2019. Ils ne sont pas reconduits pour l'exercice 2019-2020. La limitation des rejets polluants au milieu naturel reste une vigilance quotidienne pour ces activités.



Conséquences si non maîtrise de l'enjeu : image, environnemental, financier.



**INDICATEUR
OBJECTIF 2020**

**NOMBRE
D'AGRICULTEURS
ENGAGÉS DANS
UN PROGRAMME
DE PRÉSERVATION
DE LA RESSOURCE
EN EAU**



Conséquences si non maîtrise de l'enjeu : environnemental, image



ENJEUX À SUIVRE POUVANT CONSTITUER, SOIT UN RISQUE, SOIT UNE OPPORTUNITÉ

Comme indiqué en introduction, ces enjeux ont été identifiés mais, même s'il y a des actions réalisées par le groupe Euralis sur ces enjeux, elles n'ont pas été intégrées dans cette deuxième Déclaration de Performance Extra Financière. Les enjeux sont donc simplement présentés ci-dessous et pourront faire l'objet d'un reporting plus détaillé dans les prochaines déclarations.

GÉOPOLITIQUE ET COMMERCE INTERNATIONAL

Euralis est certifié pour l'exercice de ses activités de distribution et sa démarche d'internationalisation conduit la coopérative à être sensible aux fluctuations politiques des pays dans lesquels elle est implantée, mais aussi des pays qui représentent des marchés significatifs pour Euralis. Ces aspects géopolitiques ont naturellement un impact sur les conditions du commerce international des produits de la coopérative et de ses adhérents.

VOLATILITÉ DES COURS DES MATIÈRES PREMIÈRES

L'organisation des marchés des matières premières, autour de la bourse de Chicago en particulier, génère des fluctuations de cours des matières premières que la coopérative doit prendre en compte pour elle et pour ses adhérents.

DIALOGUE SOCIAL

La qualité du dialogue social est une des conditions nécessaires à la libération du potentiel humain des collaborateurs de la coopérative. C'est un sujet pris en charge de manière proactive par les équipes de la Direction des Ressources Humaines et par les managers du groupe Euralis.

QUALITÉ DES SOLS

Le sol est un capital naturel sur lequel s'appuie l'activité de la coopérative. Veiller à maintenir la qualité des sols, c'est entretenir ce capital et donc maintenir une compétitivité durable.

BIODIVERSITÉ

Toute l'activité humaine est dépendante de la biodiversité, et en particulier l'activité agricole. De par son activité, la coopérative peut jouer un rôle significatif dans le maintien de cette biodiversité. Un des aspects pratiques de cette action est l'entretien des paysages.



La déclaration de performance extra financière prend en compte l'ensemble des sociétés du périmètre France, soit environ 75 % de l'effectif de la coopérative. Sont exclues de cette déclaration :

LES FILIALES BASÉES À L'ÉTRANGER



PÔLE ATELIERS CULINAIRES

- AURPAL INC (Canada)
- PALMEX INC (Canada)
- BREZOVO AD (Bulgarie)
- ROUGIE BEIJING COMMERCIAL & TRADING CO (Chine)
- ROUGIE LIANYUNGANG (Chine)
- ROUGIE USA INC (USA - société sans activité)



PÔLE SEMENCES

- CHERLIS LLC (Ukraine)
- EURALIS SEMENCES UKRAINE (Ukraine)
- MAIAK KHUDIAKY (Ukraine)
- LOMOVATE (Ukraine)
- EURALIS SEMENCES RUS (Russie)
- EURALIS NASIONA (Pologne)
- EURALIS SEMENA EOOD (Bulgarie)
- EURALIS SAATEN (Allemagne)
- EURALIS SEMILLAS (Espagne)
- SOLTIS ESPANA (Espagne)
- EURALIS SEMINTE SRL (Roumanie)
- EURALIS TOHUMCULUK SA (Turquie)
- SOLTIS TOHUMCULUK (Turquie)
- EURALIS VETOMAG (Hongrie)

LES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LES EFFECTIFS SONT DÉTENUS ET MANAGÉS PAR UN PARTENAIRE

- AGRIBIO UNION
- AXSO
- AGRIHUB
- GIE BAYONNE MANUTENTION
- GIE MAISICA DE BAYONNE
- OI DISTRIBUTION SUD OUEST
- SANDERS EURALIS
- SOLEAL
- SERETRAM
- SOJALIM
- FIPSO INDUSTRIE
- VOLAILLES DE GASCOGNE
- RONCARD
- OCEOL
- FERMIERS DU GERS



Cependant, nous ambitionnons de déployer nos process et bonnes pratiques en matière de RSE sur l'ensemble de nos filiales à l'international.



www.euralis.fr

